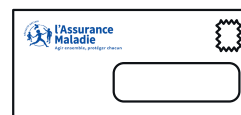




## J'AI ENTRE 50 & 74 ANS ET JE SUIS UNE FEMME

1

Je reçois l'invitation de la CNAM  
(Caisse Nationale de l'Assurance Maladie).  
Les invitations sont valables deux ans.



2

Je prends rendez-vous chez un radiologue agréé. La liste des radiologues agréés est jointe au courrier d'invitation et disponible sur notre site internet.

*Bon à savoir : ce dépistage peut être réalisé sur tout le territoire national.*

3



Je vais chez mon radiologue agréé pour faire ma mammographie.  
Si j'ai déjà réalisé une mammographie, je rapporte mes précédents clichés.

*Bon à savoir : 4 clichés sont réalisés (2 de chaque sein) et un examen clinique des seins (palpation mammaire) est effectué.*

4

Le radiologue me donne un premier résultat.



5



Mon dossier est transmis au CRCDC Pays de la Loire.  
S'il n'y a pas d'anomalie détectée, un second radiologue réalise une 2<sup>ème</sup> lecture.

6

Dans un délai de 2 à 4 semaines, je reçois mes résultats et mes clichés par courrier.

Mon médecin reçoit également mes résultats.



7



Pour ma prochaine mammographie dans 2 ans,  
je rapporterai mes derniers clichés.